

DEMANDE de LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

Pièces à fournir pour toutes personnes vivant au foyer
Originaux + photocopies (recto / verso)

- Attestation d'enregistrement du numéro unique départemental
- Livret(s) de famille
- Pièce d'identité ou titre de séjour de toutes les personnes majeures du foyer
- Attestation sur l'honneur écrite relative au droit de garde ou de visite des enfants (conciliation – séparation – divorce – également pour le père ou la mère célibataire)
- Contrat de travail ou justificatif (Retraite – RSA – AHH – Pôle Emploi – Sécurité Sociale – Stage – KBIS – certificat de scolarité pour les enfants majeurs)
- 3 derniers bulletins de salaire – ou justificatifs de ressources des 3 derniers mois
- Attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois
- Avis d'imposition ou de Non imposition des 2 années précédentes

Année :

Année :

VOTRE DOMICILE ACTUEL

BAILLEUR SOCIAL

- 3 dernières quittances de loyer

BAILLEUR PRIVE

- 3 dernières quittances de loyer
- Attestation de mise à jour des loyers
- Contrat de location

HEBERGEMENT

- Attestation d'hébergement
- Pièce d'identité de l'hébergeur
- 3 dernières quittances de loyer
- Taxe d'Habitation de l'année en cours

Année :

- Taxe foncière de l'année en cours (*si propriétaire*)

Année :

PROPRIETAIRE

- Taxe foncière de l'année en cours

Année :

- Compromis de vente

Service du Logement

TEL - 04.90.44.49.87 --- FAX 04 90 50 03 65

Courriel : logement@mairie-miramas.fr

Ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi 9h à 12h /14h à 16h30 – Vendredi 9h à 12h